

EIFFAGE, UN GROUPE AUX MULTIPLES TALENTS

CONSTRUCTION & IMMOBILIER



TRAVAUX PUBLICS



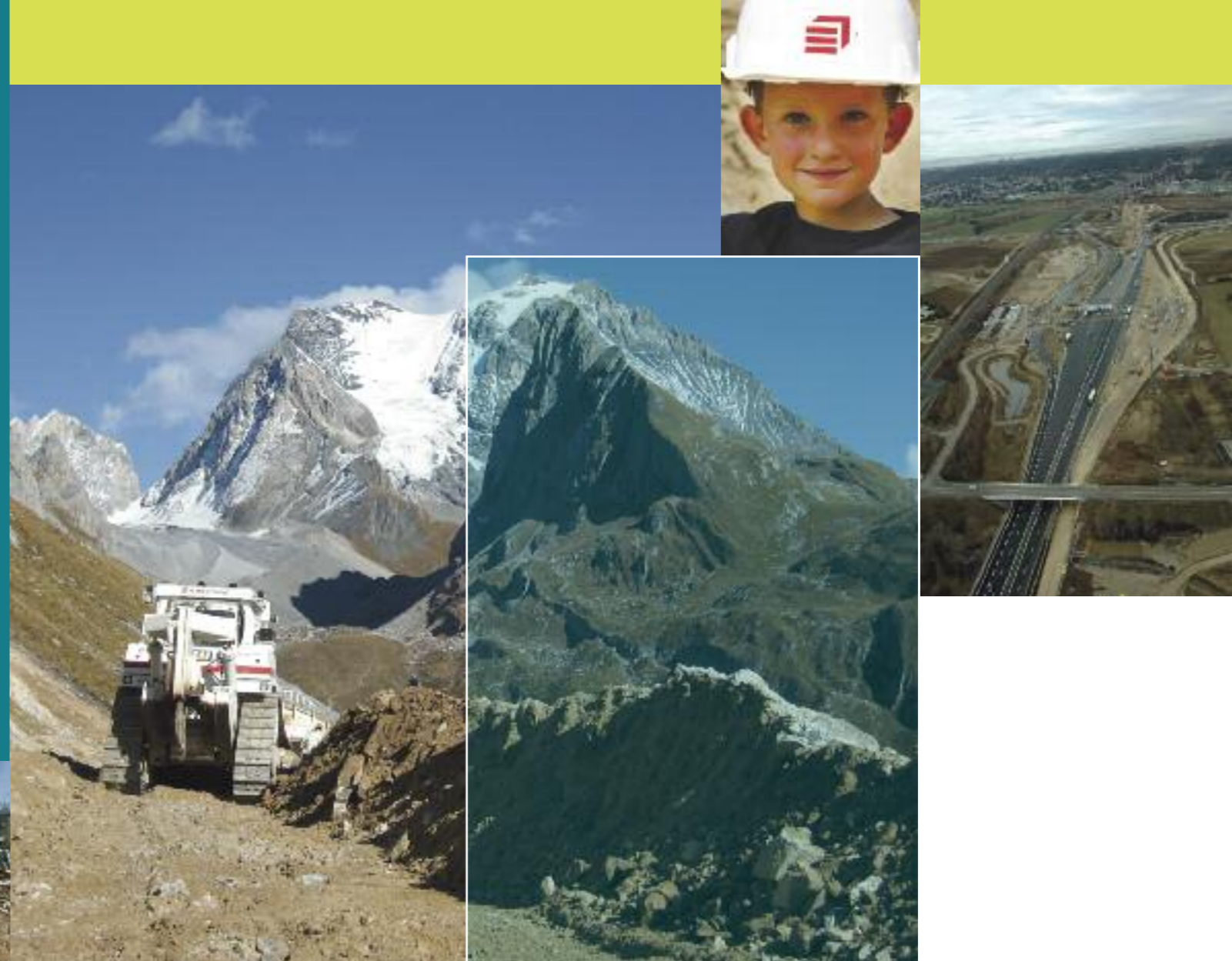
ÉNERGIE



MÉTAL



CONCESSIONS



IMPLANTATIONS ET DIRECTIONS COMMERCIALES

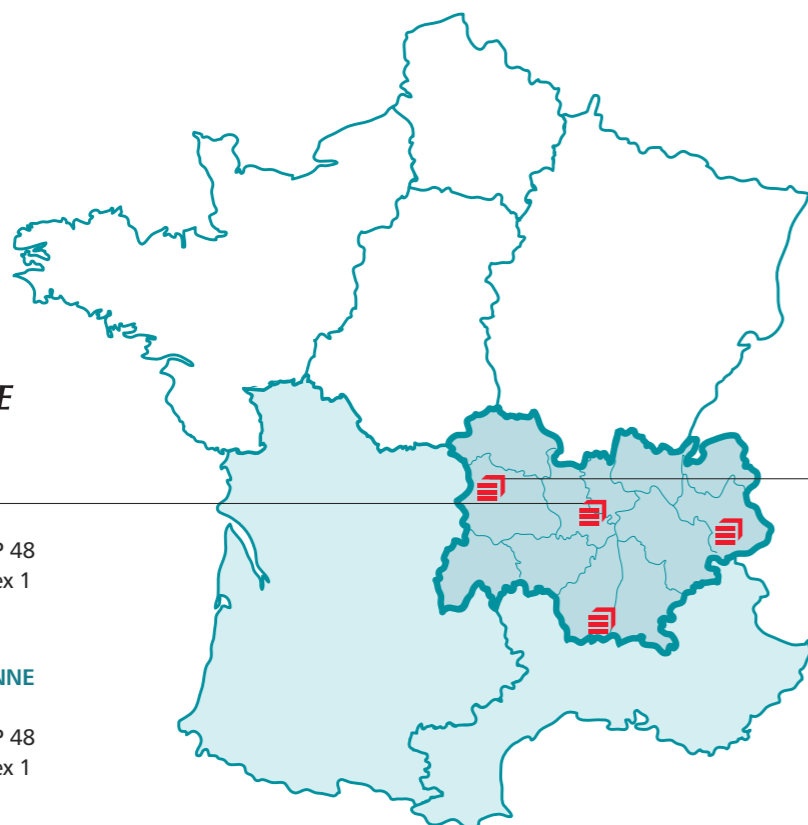


SIÈGE SOCIAL

Jean-Philippe Ria
7-9 rue Grangeneuve - BP 48
42002 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 43 37 30
Fax : 04 77 43 37 39

AGENCE DE SAINT-ETIENNE

Eric Maisonhaute
7-9 rue Grangeneuve - BP 48
42002 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 43 37 37
Fax : 04 77 43 37 38



AGENCE DE CLERMONT-FERRAND

Guy Neillat
69 avenue de l'Europe - BP 2
63370 Lempdes
Tél. : 04 73 83 79 00
Fax : 04 73 83 79 29





A41 - Gare péage Chaux-Balmont.



Démolition immeuble Debussy - Saint-Étienne - Maître d'ouvrage : Loire Habitat.



LGV Rhin-Rhône - Maître d'ouvrage : RFF - Maître d'œuvre : Egis Rail.

Spécialiste des travaux de terrassement, la société Forézienne d'Entreprises est née à Saint-Étienne en 1928. Forte de 350 collaborateurs, elle réalise chaque année quelque 60 millions d'euros de chiffre d'affaires, à travers des chantiers menés dans les régions Rhône-Alpes, Auvergne, Sud-Ouest et Méditerranée. Elle dispose également des capacités nécessaires à la réalisation d'opérations d'envergure dans toute la France. Intégrée au groupe Eiffage, auquel elle apporte un savoir-faire précieux sur de nombreuses opérations, elle est aujourd'hui rattachée, au sein d'Eiffage Travaux Publics, à la direction régionale Rhône-Alpes / Auvergne.



Autoroute A65 - Pau-Langon - Maître d'ouvrage : A'Liéonor - Maître d'œuvre : GIE A65.

ATOUTS ET SAVOIR-FAIRE

TERRASSEMENT

Activité historique de Forézienne d'Entreprises, le terrassement représente aujourd'hui 80 % de son chiffre d'affaires. Titulaire de la qualification FNTP 2312, l'entreprise a participé à de multiples chantiers autoroutiers (A89, A20, A19, A65...), ainsi qu'à la construction de nombreuses lignes ferroviaires à grande vitesse (Sud, Est, Rhin-Rhône...). Mais quelle que soit la taille des projets auxquels elle est associée, ses compétences recouvrent également les terrassements de bâtiments, la réalisation de retenues collinaires, de centres d'enfouissement technique, de plates-formes logistiques ou de barrages.

DÉMOLITION

Induite par l'abattage mécanique et la maîtrise de l'emploi des explosifs, la démolition est le deuxième métier de Forézienne

d'Entreprises. Les activités qui en découlent : déconstruction, recyclage, traitement des terres polluées et désamiantage, font également partie des savoir-faire de l'entreprise.

MINAGE

Depuis sa création, Forézienne d'Entreprises exerce une activité de minage en travaux routiers sur ses propres chantiers, et sur ceux du groupe Eiffage, partout en France. Son expérience et sa technicité lui permettent d'intervenir aussi bien sur de grands projets (autoroutes, LGV, aéroports...) que sur des chantiers sensibles, notamment en milieux urbains et péri-urbains, ou sous circulation. Depuis 2006, le secteur Minage de l'entreprise se développe par ailleurs au travers de partenariats mis en place avec des producteurs de granulats.

DÉCHARGE CONTRÔLÉE DE DÉCHETS INERTES

Ouverte en juillet 2005, l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) du Vallon du Vernet gère chaque année quelque 100 000 m³ de déchets inertes ultimes issus des chantiers du BTP de l'ensemble de l'agglomération stéphanoise.

Dans un souci de développement durable, des mesures concrètes sont mises en œuvre pour assurer la protection de l'environnement, favoriser l'intégration paysagère du site et limiter les nuisances vis-à-vis des riverains.



Centre d'enfouissement technique (C.E.T) de Borde Matin Sita Mos - Roche-la-Molière (42).



Parking gare TGV de Valence - Maître d'ouvrage : Effia - Maître d'œuvre : MB Ingénierie.



Extraction de pierres pour la construction à Lavastrie Maître d'ouvrage : Carrières Prat (15).

La société EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE, anciennement Eiffel Construction Métallique, a fait l'objet, par décision exécutoire de la Cour d'Appel de Bordeaux en date du 16 mai 2011, d'une mesure d'interdiction d'usage du nom Eiffel à quelque titre que ce soit.

Le présent document réalisé antérieurement au prononcé de cette décision comporte donc encore le nom Eiffel qui n'est plus utilisé à ce jour à titre de marque, dénomination sociale ou nom commercial par la société EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE.

Il convient donc de noter que le nom Eiffel n'appartient plus et n'est plus utilisé dans la vie des affaires par la société EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE.